



Sommaire Politique: **Promouvoir les Caucus Féminins dans les Corps Législatifs**

Rédigé par Jessica Gomez en collaboration avec Carla Koppell

Ce sommaire politique fait partie d'une série émanant d'un programme triennal portant le rôle des femmes au Rwanda. D'une manière générale, ces sommaires offrent aux décideurs politiques, aux bailleurs des fond et aux planificateurs des programmes, des stratégies pour la consolidation de la démocratie dans les sociétés post-conflit.

Les caucus sont importants pour unir les législateurs indépendamment des allégeances des partis politiques. De tels organes établissent des passerelles entre les représentants des différents intérêts et garantissent le foisonnement des idées. Dans les sociétés post-conflit, les caucus aident la branche législative à combler le fossé créé par les divisions sociales et à contrôler le pouvoir exécutif.

Les caucus féminins sont particulièrement utiles dans le renforcement de la voix d'un électorat peu écouté. Ils augmentent la confiance des législateurs féminins qui, souvent, jouissent de moins d'expérience politique que leurs collègues mâles, en leur servant de canal pour le mentorat de nouveaux décideurs politiques. Ainsi, plus généralement, les caucus féminins améliorent les processus démocratiques et renforcent les corps législatifs.

Au Rwanda, le caucus des femmes a fait avancer, d'une manière significative, le rôle du parlement. En 1996, pendant le gouvernement de transition, les législateurs ont créé le Forum des Femmes Rwandaises Parlementaires (FFRP), un groupe parlementaire auquel toutes les femmes membres du parlement appartiennent inattentif de leurs partis politiques ou groupes ethniques. Etant donné le nombre des femmes au parlement, le FFRP est puissant. Depuis 2003, le Rwanda a eu le tout premier parlement du monde en ce qui concerne la représentation féminine. Aujourd'hui, les femmes constituent 56 pour cent des élus à la chambre basse du parlement. Le FFRP tire parti de son immense dimension au sein du parlement rwandais et constitue un canal pour le renforcement de l'organe législatif du pays.

Les objectifs du FFRP comprennent le renforcement des capacités des femmes parlementaires et le plaidoyer en faveur de l'inclusion de la dimension genre au cours de l'élaboration et de la présentation des lois. Par le biais du FFRP, les femmes ont atteint des objectifs législatifs ambitieux. La discrimination à l'égard de la femme en ce qui concerne les lois sur la nationalité et la citoyenneté a été réduite. Les droits de la femme en matière d'héritage et de propriété foncière ont été conquis.

Le rôle de meneur du FFRP dans l'élaboration d'une législation relative à la violence contre les femmes [ou à la violence basée sur le genre (VBG)] a été particulièrement important. Le projet de loi constitue la première loi la plus importante initiée par le parlement plutôt que par le pouvoir exécutif. L'élaboration par le FFRP de la loi sur la VBG était une première du fait qu'elle incluait des perspectives communautaires et des parlementaires masculins. En mobilisant le soutien des bailleurs, le caucus a pris comme stratégie le plaidoyer et les autres actions qui ont rendu le projet de loi pertinent pour toute la société rwandaise – et pas uniquement pour les femmes. A travers le Conseil National de la Femme qui opère au niveau national, provincial et local, le FFRP a rassemblé les citoyens à travers le pays pour des discussions publiques sur la violence basée sur le genre. Les consultations ont suscité un appui au projet de loi et fourni des données pour sa préparation. La direction du caucus a invité les parlementaires mâles à se joindre à eux pour parrainer le projet de loi, élargissant ainsi le soutien et l'appel en faveur de la loi.

L'exemple du Rwanda illustre combien l'appui fourni aux caucus féminins assurent la promotion de la bonne gouvernance. Il s'agit d'un modèle efficace pour amener les femmes au sein du gouvernement, renforcer l'attention du parlement sur les problèmes sociaux, accroître la capacité des législateurs d'élaborer des lois inclusives, et renforcer la branche législative du gouvernement.

Conclusions et Recommandations

Conclusion: Les caucus féminins renforcent le pouvoir législatif et soutiennent la consolidation de la démocratie dans les gouvernements post-conflit.

→ **Recommandation:** Soutenir la création et le fonctionnement des caucus des femmes parlementaires.

Conclusion: Plus le caucus féminin possède de larges assises, plus il renforce efficacement la coopération entre partis et amplifie la voix des femmes.

→ **Recommandation:** Encourager les caucus à inclure toutes les femmes intéressées au parlement, plutôt que des femmes provenant de partis politiques choisis ou un sous-ensemble de femmes provenant de chaque parti.

Conclusion: Les caucus féminins renforcent la voix des femmes dans les organes législatifs.

→ **Recommandation:** Encourager les législateurs féminins à constituer un caucus; encourager l'élaboration d'un plan stratégique du caucus; et canaliser le renforcement des capacités à travers les caucus.

Conclusion: Les caucus féminins peuvent rehausser l'attention des organes législatifs sur les problèmes sociaux.

→ **Recommandation:** Demander au caucus de diriger leur action en vue de répondre aux préoccupations relatives aux investissements dans la santé, l'éducation et le bien-être de l'enfant.

Conclusion: L'efficacité des caucus féminins est améliorée par la coopération avec les collègues mâles.

→ **Recommandation:** Encourager les caucus féminins à entretenir les alliances masculines dans la mise en avant des priorités législatives.

Conclusion: Les décideurs féminins encouragent souvent la participation et la transparence en matière de prise de décisions et de gouvernance à cause de l'intérêt constant qu'ils portent aux problèmes communautaires locaux et aux relations avec leurs électeurs.

→ **Recommandation:** En militant en faveur d'un contact local accru de la part des gouvernements nationaux, cherchez à ce que les femmes encouragent les consultations avec les communautés locales sur les politiques et les priorités.

Conclusion: Le soutien aux caucus féminins rapporte des dividendes en termes de bonne gouvernance et d'investissement social.

→ **Recommandation:** Concentrer l'assistance technique et le soutien financier sur:

- Le renforcement des capacités législatives d'élaboration des projets de lois;
- La recherche pour informer les priorités en matière législative;
- La clarification de la séparation des pouvoirs et des rôles, les responsabilités et les opportunités des législateurs;
- L'enseignement des techniques telles que parler en public et faire le lobbying; et
- L'encouragement des femmes à se présenter aux élections et la transmission des stratégies et du savoir-faire pour faire campagne.